Pour le tri dans les bacs jaunes, les recommandations habituelles restent inchangées :

- JETER en VRAC ou en SACS TRANSPARENTS dans les bacs jaunes, n'utilisez pas de sacs opaques!
- PLIER les gros cartons (privilégier de les emmener en déchèterie),
- NE PAS EMBOITER les emballages les uns dans les autres,
- NE PAS LAVER les emballages, simplement bien les vider,
- Ne pas mettre de **VERRE**.

Pour faciliter le tri à domicile et par mesure d'hygiène, chaque foyer peut **obtenir gratuitement des sacs jaunes** en déchèterie, Maison de Services, dans sa mairie ou sur le site Anna Rodier à Ambert.

Si vous avez des interrogations, le service déchets est à votre écoute au 04 73 82 76 91.



